



Lettre ouverte envoyée aux sénateurs  
Paris 27 octobre 2021

Mesdames et Messieurs les sénatrices et sénateurs

Nous citoyens de l'Union citoyenne pour la liberté sommes mobilisés depuis hier et toute la semaine, devant votre institution, au 14 rue de Tournon, de 14 à 18h, comme nous l'impose l'arrêté préfectoral, pour vous interpeller sur l'urgence démocratique de la situation que nous subissons encore aujourd'hui et à laquelle nous voulons voir un terme immédiat.

**Pour l'abrogation totale de la loi de vigilance - surveillance sanitaire, et la fin des pleins pouvoirs au gouvernement. Pour la fin immédiate de l'application du pass sanitaire et de l'obligation vaccinale déguisée.**

Le Sénat a voté mercredi 13 octobre dernier contre l'obligation d'injection d'un produit en phase expérimentale. Avant le vote sur l'extension du "pass sanitaire" nous tenons à porter à votre attention que le pass est de fait aussi une obligation vaccinale car il pénalise, restreint les droits et les libertés de ceux qui refusent l'injection. En cela il va à l'encontre des fondamentaux de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, dont vous êtes en devoir de protéger l'application.

La situation sanitaire actuelle n'est en rien une menace sanitaire sur toute la population et ne justifie donc pas le recours à l'état d'urgence. Par ailleurs de nombreux traitements doivent aujourd'hui être utilisés afin de mettre toutes les chances du côté du soin et non recourir à la restriction des libertés et au tout vaccinal. Le gouvernement n'a pas non plus tenu ses engagements et a continué à fermer des lits et baisser les moyens des hôpitaux.

Comme la Sénatrice Laurence Muller-Bronn l'a bien résumé en séance il n'existe pas de consensus scientifique sur l'innocuité et l'efficacité de ces produits. Nous avons déjà envoyé une lettre dans ce sens la semaine passée.

Pour rappel la production du savoir scientifique se fait par des publications avec comités de lecture, ce sont elles qui font foi de l'état des connaissances, et non pas des annonces médiatiques ou politiques.

Or cette absence de consensus émerge de la littérature scientifique. Voici une précision sur les références apportées dans le courriel que nous avons communiqué le 12 Octobre au nom de l'UCPL:

L'article de revue <https://ijvtpr.com/index.php/IJVTPR/article/view/23/51> daté du 10 Mai faisait déjà état de 200 publications suivant lesquelles le remède (le "vaccin") est bien pire que le mal.

Plus de 1000 références attestant de l'efficacité de traitements précoces contre le covid19 sont rapportés sur ce site <http://c19early.com> y compris l'hydroxychloroquine et l'ivermectine, des produits dont l'innocuité est elle validée par un recul de plusieurs dizaines d'années d'utilisation (ce sont des produits dont l'autorisation de mise sur le marché est ancienne et n'est pas conditionnelle).

Nous portons ici aussi à votre attention que la justification du pass, à savoir que les "non-vaccinés" seraient plus contaminants que les "vaccinés", se fonde sur un « pré-print » c'est à dire un article non publié et non revu par les pairs, mais issu de chercheurs de l'institut Pasteur qui utilisent un modèle qui n'a pas fait ses preuves, et plus grave, utilisent une équation non physique (erreur d'homogénéité).

Voir la présentation pédagogique de Vincent Pavan du Conseil Scientifique indépendant <https://crowdbunker.com/v/UtmdGjsw>

Nous vous demandons, puisque ce n'est en votre pouvoir d'abroger cette loi, de supprimer les articles concernant la prorogation du pass sanitaire, de l'état d'urgence et celui de l'accès au statut sanitaire des élèves pour les chefs d'établissements.

En espérant que ces informations seront lues et prises en compte dans votre prise de décision, nous vous prions d'agréer mesdames et messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mme Sophie Tissier et Mr Roland Assaraf (chercheur au CNRS) avec tous les membres de l'UCPL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Tissier' or similar, written in a cursive style.